

d'en entretenir tous ses alentours ; mais quoiqu'on nous l'ait répété à satiété nous n'avons jamais su découvrir sur ses traits que l'image d'une dureté de caractère et celle de la déception et de l'intrigue qui paraissait avoir été jusqu'ici les principaux moteurs politiques de celui dont nous nous entretenons.

On ne peut mieux, il me semble, décrire l'effet des paroles de Mr. Lafontaine, lorsqu'il se lève en chambre pour exprimer ses opinions ou sa haine, qu'en les comparant à celles qui sortiraient d'une statue de bronze. On ne peut y découvrir nulle agréable inflexion, nul changement, nulle variation. C'est un bruit aigre, rapide, monotone, qui déchire l'oreille en même tems que le cœur. Quel que soit le sujet qu'il ait traité, il n'est pas un auditeur qui ne ressente une espèce de bien-être lorsqu'il a cessé. Du reste Mr. Lafontaine, je le crois, n'a pas la prétention d'être un orateur quoiqu'il ne cesse de jeter un œil d'envie sur la place qui porte ce nom. Si ce membre n'eût point été un homme dangereux il serait un homme utile, c'est un grand travailleur et on ne peut lui refuser des connaissances judiciaires fort étendues. Mais il ne faut point le sortir de cette sphère. Hors de là il est dangereux par son ambition qui reporte tout vers lui-même, et ensuite par l'excellente opinion qu'il a de tout ce qu'il fait. A l'appui de ce que j'ai avancé, il ne s'agit que de se rappeler ses travaux sur le bill de judicature ; par la loi projetée on voulait introduire dans la Province trois nouveaux juges ; mais cependant la question des salaires n'avait nullement été touchée, quoique de violentes déclamations avaient cent fois jeté le blâme le plus amer sur cette partie de l'organisation des tribunaux. Alors, voyez-vous, les membres qui formaient le comité pour cette loi avaient chacun l'ambition, je dirai même la persuasion d'obtenir une robe bordée d'hermine. Ce que je viens d'avancer fut énergiquement développé, dévoilé par l'orateur, Mr. Papineau, dans la discussion générale de cette loi.

Il serait certainement inutile de décrire les mille efforts, les basses intrigues au moyen desquels Mr. Lafontaine tenta de renverser, de remplacer Mr. Papineau, dans la présidence de la chambre. Je pourrais, je crois, jeter un certain jour nouveau sur ces intrigues, mais le public en a probablement assez vu pour juger de l'homme. Un coin de ce noir rideau fut levé un jour par Mr. Gagy dans une interpellation au membre qui représentait alors la Basse-Ville, interpellation qui resta sans réponse. Il serait inutile de faire observer les efforts qui furent faits dans le commencement de nos troubles et après l'absence de Mr. Papineau pour suggérer à l'Exécutif la propriété d'une session. Alors Monsieur Lafontaine était à Québec, tout porté pour être orateur ! Mais ce sujet est trop alligeant pour la cause canadienne, tirons un voile sur le reste. Il en a été dit assez pour laisser entrevoir que Mr. Lafontaine fut la pierre d'achoppement de l'édifice de division si honteux pour le pays, si fâcheux pour ses intérêts. En un mot on ne doit point craindre d'avouer qu'il fut une des causes, sinon la principale, des troubles et des malheurs qui sont venus fondre sur le Canada. Il serait facile d'établir une chaîne de faits à l'appui de cet avancé, mais il faut espérer que la sécurité dans laquelle est restée Mr. Lafontaine au milieu de la proscription générale, sera aux yeux du peuple un jour assez suffisant pour lui désigner ceux qui lui sont restés fidèles ou ceux qui l'abandonnèrent au bord du précipice après l'y avoir poussé.

Ah ça ! dormons-nous ?

J'ai négligé jusqu'à ce jour de vous dire, chers lecteurs, jusqu'où Sa Majesté Lord Durham a poussé la prévoyance dans le choix de sa suite ; vraiment, chaque jour nous dévoile un nouveau mystère, chaque jour nous montre que notre gouverneur est beaucoup plus fin qu'il n'en a l'air. C'est ce que me suggère l'éditeur du *Mercury* qui n'en dit rien mais qui n'en pense pas plus.

Dans l'énumération que j'ai déjà faite des moyens gouvernementaux j'avais ou-